



Blanquer : "Dans l'école, la règle c'est la neutralité religieuse mais aussi politique"

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, le 10 juillet 2019 à Paris. [afp.com/LUDOVIC MARIN](http://afp.com/LUDOVIC_MARIN) Cette semaine, L'Express publie une longue enquête sur deux lycées franciliens - Angela-Davis à Saint-Denis et Joliot-Curie à Nanterre - où la laïcité et les principes républicains sont malmenés. Interview exclusive de Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education nationale

L'Express : Ces deux lycées sont régulièrement paralysés par des grèves. Les professeurs se disent "en lutte contre la ségrégation sociale", dénoncent "le manque de moyens alloués" par l'Etat à leur lycée, que leur répondez-vous ?

Jean-Michel Blanquer : Je réponds à la petite minorité qui cherche à imposer sa loi au lycée Angela-Davis de Saint-Denis ce que leurs élèves disent dans votre propre article, c'est-à-dire que la première cause de la ségrégation c'est probablement l'attitude qui consiste à multiplier les jours de grève et à laisser croire qu'il y aurait des discriminations de la part de l'Etat, alors que nous avons au contraire une politique sociale volontariste et que nous luttons bien sûr contre les inégalités. C'est un cercle vicieux inacceptable.

Les élèves de ces lycées perdent des heures de cours précieuses. Jusqu'où la politisation des profs est-elle acceptable ?

J.-M.B. : Dans l'école de la République, la règle c'est évidemment la neutralité religieuse, mais aussi la neutralité politique. C'est un très grand principe du système éducatif que de garantir aux élèves et à leurs familles que l'enceinte scolaire demeure un espace de neutralité.

Il est tout à fait normal que les professeurs aient des opinions politiques qu'ils expriment dans un cadre politique voire syndical, via, par exemple, le droit d'affichage dans la salle des professeurs. En revanche, chaque enseignant et chaque adulte travaillant pour l'Education nationale a un devoir de neutralité vis-à-vis des élèves placés sous notre responsabilité. Il est par conséquent intolérable que l'on cherche à enrôler des enfants ou des adolescents dans une quelconque subjectivité politique.

Certains enseignants affirment qu'à cause de la réforme du lycée, le baccalauréat serait différent pour les lycéens de banlieues parce qu'il s'agirait d'un bac "plus local".

J.-M. B. C'est faux et dangereux. On installe dans des esprits jeunes l'idée qu'ils sont discriminés et on provoque ainsi une véritable discrimination en créant des inhibitions et des ressentiments là où toute notre politique consiste à créer de la fraternité et de l'ambition.

C'est, d'une certaine façon, du sabotage des progrès sociaux que nous impulsions actuellement au travers de nos mesures sociales. On voit bien que certains ne veulent pas du réel progrès social, ils préfèrent instrumentaliser l'école.

L'enseignement idéologisé gagne-t-il du terrain ?

J.-M. B. Pas particulièrement mais certains se sont habitués à des choses qui ne sont pas acceptables et ont considéré depuis de nombreuses années qu'un établissement pouvait être un terrain de jeu politique. Ceux-là sont en réalité des militants politiques au lieu d'être des professeurs avec l'intérêt de l'élève chevillé au corps. On ne peut pas laisser faire cela et donc je ne le laisserai pas faire.

Mais de quels garde-fous disposez-vous aujourd'hui ?

J.-M. B. Le lycée Angela-Davis sur lequel vous avez mené votre enquête a été signalé par l'académie de Créteil comme posant ce type de problème. Nous avons donc diligencé ces dernières semaines une inspection générale dont j'attends les conclusions. En fonction des manquements qui me seront signalés, je prendrai toutes les mesures disciplinaires qui s'imposent.

A l'initiative de certains professeurs de cet établissement, une conférence d'Assa Traoré (soeur

d'Adama Traoré et fondatrice du collectif "Justice pour Adama") contre les violences policières a eu lieu dans l'enceinte du lycée en janvier dernier. Un lycée est-il un lieu approprié pour ce genre d'intervention ?

J.-M. B. Non, de nouveau cela pose la même catégorie de problème. Nous avons à encourager l'engagement des lycéens dans des causes d'intérêt général, tout comme nous avons à encourager la possibilité pour les lycéens d'exprimer leurs attentes sur les sujets qui concernent leur vie d'élèves et leur avenir, mais nous n'avons pas vocation à faire d'un établissement scolaire un lieu de militantisme politique.

Et faire cela, c'est trahir les familles qui nous confient leurs enfants mineurs, c'est donc très grave et c'est encore plus grave lorsqu'il s'agit de familles défavorisées qui possèdent moins de ressources personnelles pour réagir. Il y a quelque chose d'odieux à se prétendre progressiste et défenseur des plus démunis en agissant en réalité à leur détriment.

A propos de la conférence d'Assa Traoré, un professeur d'Angela-Davis s'insurge : "C'est une façon de répéter à l'envi (aux élèves) : n'oubliez surtout pas que vous êtes noirs ou arabes." Mettez-vous en garde contre un discours victimaire voire communautariste ?

J.M.-B. Le discours victimaire est cousin du discours communautariste, il a les mêmes ressorts. Il s'agit dès l'enfance de faire croire à une discrimination là où notre République, au contraire, développe des politiques sociales. Bien sûr, il y a des inégalités et de grandes difficultés mais il faut les prendre à bras-le-corps plutôt que d'enfermer les élèves dans un quelconque déterminisme. Les personnes qui font cela prennent une responsabilité grave.

Je me souviens d'un jeune issu de l'immigration interrogé dans un livre du sociologue Stéphane Beaud. Il disait que leur professeur leur parlait sans arrêt d'études qui concluaient à la fatalité de l'assignation sociale par les origines. Ce jeune homme disait qu'à l'époque il avait interprété ce discours comme le fait qu'il n'avait aucune chance. C'est un propos inverse que je tiens. Bien sûr nous devons en faire toujours plus pour créer de l'égalité et donner à ces enfants les mêmes chances qu'à ceux ayant grandi dans des familles aisées. C'est ce que nous faisons par exemple avec le dédoublement des classes de CP et de CE1 en Rep et Rep+, avec les cités éducatives qui concernent maintenant 80 quartiers, avec les nouvelles mesures que nous prenons pour la Seine-Saint-Denis...

Ces discours négatifs colportent des prévisions catastrophistes qui ne se vérifient pas par la suite. Quand nous avons créé Parcoursup, les mêmes secteurs affirmaient que cela allait diminuer le nombre d'élèves des académies de Créteil et Versailles admis à Paris ou plus généralement dans l'enseignement supérieur. Or, c'est exactement l'inverse qui s'est produit, tout le monde peut le voir dans les chiffres. Mais ça n'empêche pas certaines personnes de continuer à répandre ces mensonges.

Dans ce type de circonstances, les élèves ne sont pas dupes. La plupart d'entre eux voient bien qu'on cherche à les manipuler et ils sont scandalisés sans vraiment pouvoir réagir. C'est mon devoir en tant que ministre de l'Éducation nationale d'assurer la même sérénité et la même qualité d'enseignement pour tous. Il en est de même pour une majorité silencieuse de professeurs qui doivent subir cette pression d'une minorité active.

A Angela-Davis, des jeunes filles viendraient voilées en cours. Avez-vous eu vent de cela et quelle est votre réaction ?

J.-M. B. J'ai eu des alertes. C'est l'une des raisons pour laquelle j'ai demandé une inspection générale. Bien entendu, la loi de 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école a vocation à s'appliquer dans tous les établissements et nous allons rétablir, s'il y a lieu, ce qui doit l'être en la matière.

Lire notre dossier complet

Laïcité à l'école

Dans un lycée des Hauts-de-Seine, la direction aurait décidé après débat avec l'équipe enseignante de tolérer le port de l'abaya, longue robe ample destinée à camoufler les formes féminines. Est-ce

un problème ?

J.-M. B. Nous ne sommes pas du tout dans la même situation que dans l'établissement précédemment cité. Mais il y a probablement eu une erreur d'interprétation commise de bonne foi. Dès lors que le comportement de l'élève donne au port de ce vêtement une signification religieuse, on est dans le champ de l'interdiction. L'interdiction des signes ostensibles sera respectée là comme ailleurs.